

Tourisme et désignation du patrimoine mondial de l'UNESCO : outiller, promouvoir et prendre soin — réflexions pour Anticosti

Pascale Marcotte et Katie Gagnon

Volume 147, numéro 1, printemps 2023

Les enjeux de la recherche à Anticosti : état des lieux et perspectives

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1098179ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1098179ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcotte, P. & Gagnon, K. (2023). Tourisme et désignation du patrimoine mondial de l'UNESCO : outiller, promouvoir et prendre soin — réflexions pour Anticosti. *Le Naturaliste canadien*, 147(1), 126–136.
<https://doi.org/10.7202/1098179ar>

Résumé de l'article

La candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été déposée à un moment charnière de son histoire, alors que s'effectuait une réflexion approfondie sur son avenir et son développement. La volonté de protéger son environnement naturel et culturel ainsi que la qualité de vie des citoyens ont influencé ce choix. Si la désignation internationale peut soutenir la protection et encourager la qualité et la notoriété touristique d'une destination, elle soulève aussi des enjeux quant au rythme des transformations induites, aux répercussions locales et à l'engagement durable des parties prenantes. Comment transformer les défis émergents pour en faire des outils de développement et de préservation ? Après avoir présenté l'histoire touristique d'Anticosti, cet article traitera des relations entre la désignation et le tourisme dans des sites du patrimoine mondial ainsi que des moyens fournis par la démarche de candidature pour prendre soin de la communauté et de son patrimoine.

Tourisme et désignation du patrimoine mondial de l'UNESCO : outiller, promouvoir et prendre soin — réflexions pour Anticosti

Pascale Marcotte et Katie Gagnon

Résumé

La candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été déposée à un moment charnière de son histoire, alors que s'effectuait une réflexion approfondie sur son avenir et son développement. La volonté de protéger son environnement naturel et culturel ainsi que la qualité de vie des citoyens ont influencé ce choix. Si la désignation internationale peut soutenir la protection et encourager la qualité et la notoriété touristique d'une destination, elle soulève aussi des enjeux quant au rythme des transformations induites, aux répercussions locales et à l'engagement durable des parties prenantes. Comment transformer les défis émergents pour en faire des outils de développement et de préservation? Après avoir présenté l'histoire touristique d'Anticosti, cet article traitera des relations entre la désignation et le tourisme dans des sites du patrimoine mondial ainsi que des moyens fournis par la démarche de candidature pour prendre soin de la communauté et de son patrimoine.

MOTS-CLÉS : Anticosti, communauté locale, développement local, patrimoine mondial, tourisme

Abstract

Anticosti Island (Québec, Canada) submitted its nomination proposal for United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) World Heritage status while conducting an in-depth reflection on its future and development. This decision, taken at a critical point in its history, was influenced by a desire to preserve its exceptional natural and cultural environment, and the quality of life of its inhabitants. While World Heritage designation can provide protection and enhance the quality and reputation of a touristic destination, it also raises issues linked to the change of pace, local impacts, and sustained commitment from stakeholders. How can these emerging challenges be transformed into tools for development and protection? After presenting the history of tourism on Anticosti, this article discusses the relationship between World Heritage Site designation and tourism, as well as the means provided by the nomination process to take care of the community and its heritage.

KEYWORDS: Anticosti, local community, local development, tourism, World Heritage

Introduction

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO répond à plusieurs objectifs pour une communauté. Outre une volonté de protection du territoire, on trouve le développement économique et la reconnaissance internationale. La notoriété associée à l'obtention de cette désignation peut contribuer à identifier la destination comme un site unique et exceptionnel et induire des retombées importantes pour l'économie locale liées aux dépenses touristiques et au développement d'infrastructures. Le milieu d'accueil est interpellé pour la création et la préservation du site. L'obtention du « titre » prestigieux est également un processus qui permet de valoriser à la fois le patrimoine et la collectivité qui le porte.

La candidature d'Anticosti s'inscrit dans le cadre du choix d'une économie basée sur autre chose que l'exploitation des ressources pétrolières. Elle a été, depuis ses débuts, un moyen important pour rassembler, solliciter et mobiliser différents acteurs pour l'avenir de cette communauté de moins de 200 âmes qui habite un territoire de plus de 7 900 km².

La proposition d'inscription d'Anticosti a été déposée au Centre du patrimoine mondial en janvier 2022. L'île est à

un moment charnière de son développement touristique et il apparaît pertinent de réfléchir aux défis et aux attentes que suscite la candidature d'Anticosti.

La première partie de cet article présentera l'évolution du tourisme à Anticosti. La deuxième traitera des relations entre le tourisme et la désignation du patrimoine mondial. Finalement, le processus de mise en candidature d'Anticosti en tant qu'outil de préservation et de développement sera présenté, ainsi que certains enjeux anticipés dans ce contexte. La candidature au patrimoine mondial est considérée comme un moyen d'enclencher une dynamisation de la structure socioéconomique de l'île, tout en protégeant légalement le territoire, et incidemment le mode de vie des citoyens. Elle

Pascale Marcotte est professeure titulaire au Département de géographie de l'Université Laval.

pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca

Katie Gagnon est consultante et coordonnatrice à la concertation pour la candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO, en soutien à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.

peut contribuer à « prendre soin » de la communauté et de son patrimoine.

Tourisme à Anticosti : d'un paradis privé vers une appropriation collective

Imaginaire d'un territoire plus grand que nature

Les guides et les chroniques touristiques présentent l'île comme un éden, un endroit mystérieux, dont l'immensité permet une exploration sans fin, où l'isolement et la solitude engagent au défi (Dumas et Ouellet, 2000) (figures 1 et 2). Une île marquée par des personnages légendaires, du sorcier

Gamache au chocolatier visionnaire et utopiste Henri Menier, en passant par les pirates et les naufragés, dont les épaves rappellent le sort tragique ou romanesque. L'imaginaire d'Anticosti se rapporte aussi à une nature indomptée, vierge, un espace de solitude. Une sauvagerie qui peut être crainte, mais qui fascine et avive l'intérêt des visiteurs pour son authenticité (Brisson, 2006).

L'attractivité touristique de l'île se base sur ses attributs naturels, historiques et culturels : faune, flore, forêts, rivières, chutes, cavernes, épaves sont tout aussi surprenantes que spectaculaires. Anticosti est également reconnue mondialement pour ses richesses fossilifères qui témoignent de la première

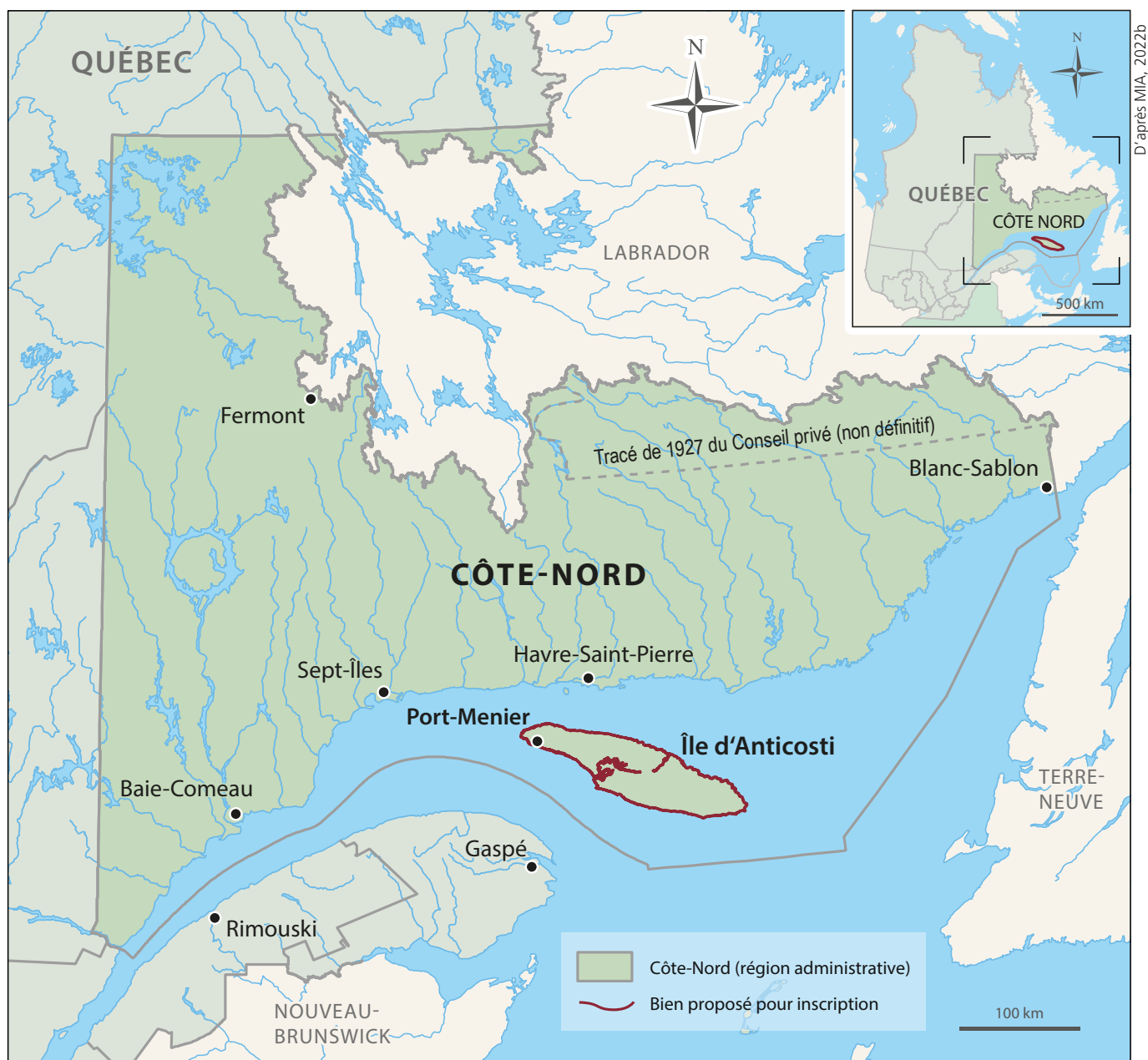


Figure 1. Région administrative de la Côte-Nord, Québec

(Adaptation : Département de géographie, Université Laval, 2022)



Photo : Gaétan Laprise Alex

Figure 2. Pêche à la rivière Jupiter.

extinction massive de la vie sur terre, il y a de cela de 447 à 437 millions d'années. Cet élément est d'ailleurs le critère principal de l'admissibilité d'Anticosti pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, et comme le démontrent les articles de ce numéro, l'île est loin d'être un territoire intouché et vierge. Elle a été transformée par l'activité humaine, notamment par l'introduction, il y a plus de 100 ans, du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) pour en faire un paradis de la chasse. Cet animal emblématique d'Anticosti a transformé profondément la flore, la faune et le paysage de l'île. Il en a aussi transformé radicalement l'économie, jusqu'à en devenir le principal attrait touristique et économique (Cuvillier, 2015) (figure 3).

Le cerf de Virginie, moteur de l'économie touristique

La chasse et la pêche ne sont pas considérées comme des activités touristiques lorsqu'elles sont pratiquées comme moyen de subsistance ou comme loisir à proximité du domicile. L'expérience devient touristique lorsque le prélèvement faunique, réalisé dans un cadre récréatif, implique un déplacement hors de son environnement habituel pour au moins une nuitée (Tranquard, 2013). Ainsi défini, le tourisme cynégétique et halieutique a été un des principaux moteurs économiques de l'île, et ce, depuis le début du 20^e siècle (figure 4). À cette époque, l'exceptionnelle pêche au saumon donne l'idée à Henri Menier, propriétaire de l'île, de rentabiliser la ressource halieutique en développant des services touristiques. Après la construction d'un premier camp de



Photo : Gaétan Laprise Alex

Figure 3. Cerfs de Virginie au village de Port-Menier.

pêche, un hôtel de 50 chambres fut construit en 1909 (Dumas et Ouellet, 2000). Des pavillons furent bâtis aux embouchures des rivières pour recevoir les pêcheurs, et des emplois créés pour guider les touristes et répondre à leurs besoins.

L'accueil des visiteurs s'est poursuivi lentement durant la première moitié du 20^e siècle, malgré les arrêts imposés par les 2 guerres mondiales et la vente de l'île à la compagnie forestière qui deviendra la Consolidated Paper (« Consol ») en 1926. Bien que le tourisme ne fût pas envisagé comme une avenue économique par la papetière, elle donnera accès à la pêche sur la rivière Jupiter à partir de 1935. Quelques Américains et des gens d'affaires de Montréal viendront y pêcher, mais les coûts d'accès importants ont limité la croissance touristique.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE	Municipalité de L'île-d'Anticosti	2022	Dépôt de la candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO
		2021	Agrandissement de la pourvoirie SÉPAQ Anticosti
		2020	Décembre - Création de la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti
			Été - Ouverture de la nouvelle Auberge Port-Menier (SÉPAQ)
		2018	Forum du futur
		2017	Décembre - Inscription à la liste indicative canadienne
			Juillet - Fin des projets pétroliers à Anticosti
		2016	Préparation pour la liste indicative canadienne
PROPRIÉTÉ PRIVÉE	Gouvernement du Québec (réserve faunique)	2001	Création du parc national d'Anticosti
		1984	Municipalisation d'Anticosti
	Papetières (Consol)	1982	Création graduelle de pourvoiries
		1974	Achat de l'île par le gouvernement du Québec (réserve faunique)
	Henri Menier	1935	Accès à la pêche touristique accordé par une papetière
		1926	Achat de l'île par une papetière
		1913	Mort de Henri Menier
		1909	Ouverture d'un hôtel de 50 chambres
		1896	Importation de cerfs de Virginie
		1895	Achat de l'île par Henri Menier

(Réalisation : Département de géographie, Université Laval, 2022)

Figure 4. Historique du tourisme à Anticosti.

Propriétaire de l'île à des fins de production et d'exploitation des ressources, et non dans une perspective d'établissement humain, la « Consol » n'encourageait pas le développement d'autres activités économiques, telle l'agriculture. Lorsque les coûts d'exploitation du bois et l'effondrement cyclique des marchés ont interrompu les activités forestières, le contexte socioéconomique de l'ensemble de l'île s'est dégradé.

L'exploitation forestière n'étant plus rentable, le gouvernement du Québec rachète l'île en 1974. Anticosti devient une réserve faunique principalement dédiée à la chasse, dont le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche sera l'unique pourvoyeur durant près de 10 ans. À partir de 1982, un découpage territorial permet à des pourvoiries à droits exclusifs de s'y établir. L'offre touristique, encore basée principalement sur la chasse, sera proposée par quelques entreprises privées, une société paragonnementale (Société des établissements de plein air du Québec, ou Sépaq) et la pourvoirie du Lac-Geneviève, un organisme à but non lucratif opéré par les résidents (Venne, 2021). Celles-ci contribuent aux revenus de la municipalité, leurs taxes ayant déjà représenté de 85 à 90 % de son assiette fiscale (Boisjoly-Lavoie et collab., 2015).

Au-delà des revenus qu'elle génère, la faune représente un aspect fondamental du système socioécologique de l'île (Venne, 2021) (figure 3). Le cerf est l'icône touristique de l'île et, pour certains résidents, il en occulte même les humains sur le territoire (Cuvillier, 2015). Toutefois, depuis plus de 20 ans, et comme ailleurs au Québec, le tourisme cynégétique est en déclin. Parmi les facteurs qui expliquent le manque de relèvement, notons le vieillissement des adeptes ainsi que l'image négative de la chasse auprès des urbains et des générations plus jeunes, pour qui la visite de territoires naturels vise plutôt l'observation de la faune que son prélèvement (Tranquard, 2013). Dans le cas d'Anticosti, s'ajoutent à ces facteurs de fléchissement les frais d'accès à l'île, les règles du transport aérien, l'introduction possible des maladies et, à une époque, les nuisances liées aux activités forestières et pétrolières (Boisjoly-Lavoie et collab., 2015).

À Anticosti, bien que la vente de permis de chasse au cerf de Virginie aux résidents du Québec se maintienne en moyenne autour de 3 200 par an depuis plus de 20 ans, la vente des permis aux non-résidents est en net déclin (de plus de 2 200 permis au début du 21^e siècle à moins de 700 depuis 2012, et ce, en excluant l'effet de la pandémie de la COVID-19) (MFFP, 2022).

Repenser le développement de l'île

Ce déclin de l'activité touristique s'est inscrit dans un cycle de dévitalisation socioéconomique engendré par la réduction des activités forestières et un déclin de la population. Ce cycle peut également s'expliquer par les vulnérabilités propres aux milieux insulaires : petite taille des communautés, éloignement, enclavement, faible diversification économique, dépendance aux marchés extérieurs, coûts élevés, absence ou insuffisance d'infrastructures, absence d'économie d'échelle (Angeon et Saffache, 2008 ; Cuvillier, 2015).

Dans le cas d'Anticosti, la décroissance a causé, chez les résidents, un sentiment d'urgence et a entraîné une réflexion approfondie quant aux choix de développement pour l'île (Boisjoly-Lavoie et collab., 2015). Comment concilier développement économique et conservation d'un territoire isolé, garant d'une exceptionnelle qualité de vie ? En 2013, alors que l'industrie forestière mit – temporairement – la clé sous la porte, 2 ressources pouvaient encore être exploitées pour une relance économique : le pétrole et le tourisme. Le projet pétrolifère a généré de nombreux débats et déchirements (Cuvillier, 2015 ; Morin, 2019) qui ont interpellé et mobilisé, non seulement les Anticostiens, mais aussi une grande partie de la population québécoise. Finalement, la préservation du milieu et le tourisme sont apparus comme des solutions d'avenir, fondées sur des ressources renouvelables, le maintien du mode de vie des insulaires et en accord avec leurs représentations du territoire : « ... avant tout *la nature, la paix, le paradis, la liberté, la simplicité* [...] *unique au monde, d'une grande beauté, isolé et particulièrement représentatif d'une communauté à échelle humaine*... » (Cuvillier, 2015). En 2016, profitant de l'appel de candidatures pour la Liste indicative des sites du patrimoine

mondial au Canada, étape préliminaire incontournable pour atteindre ultimement la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti (MIA) a entrepris d'y inscrire l'île. Pour soutenir ce projet, le gouvernement du Québec a mis fin à l'exploration pétrolière et s'est engagé à la protéger. Anticosti fut inscrite sur la liste canadienne en décembre 2017.

En 2018, le Forum du futur fut organisé pour concevoir la vision d'avenir de l'île (MIA, 2018). Soutenue par les citoyens, les décideurs publics, le milieu des affaires et les experts, cette vision affirmait une volonté locale de protection du territoire, de conservation des attributs naturels et culturels, de préservation d'un mode de vie et d'un développement économique durable basé sur le tourisme. Il s'agissait d'une affirmation des valeurs d'autonomie et de résilience, d'une volonté de participation, de survie et de dynamisme (MIA, 2018). Le plan de développement stratégique de la municipalité, qui comprenait une quarantaine de projets, allait donc se réaliser dans le cadre de cette nouvelle vision pour l'île. Le dépôt de la candidature d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial s'y inscrivait en toute cohérence.

Une nouvelle ère touristique : un patrimoine naturel à protéger

Au fil des ans, diverses aires protégées ont été créées à Anticosti : la réserve écologique de Pointe-Heath (1978), la réserve écologique du Grand-Lac-Salé (1996) et le parc national d'Anticosti (2004). Lors de la création du parc national, la chute et le canyon de la rivière Vauréal, le canyon de la rivière Observation, le karst de la Haute-Saumons et une façade maritime de plus de 26 km ont été identifiés parmi les éléments les plus caractéristiques du territoire, pour leur représentativité de la géomorphologie de l'île et pour leur paysage spectaculaire (MFFP, 2004). En décembre 2020, la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti a été créée dans le cadre du processus d'élaboration de la proposition d'inscription de l'île d'Anticosti comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette réserve fut délimitée pour protéger le futur site du patrimoine mondial et sa zone tampon, ainsi que pour préserver les éléments les plus représentatifs de la géodiversité et de la biodiversité de l'île.

L'île d'Anticosti est mondialement reconnue pour ses fossiles exceptionnels de la période se situant de l'Ordovicien supérieur au Silurien inférieur qui n'ont aucun équivalent ailleurs sur la planète. Cette période représente un jalon important dans l'histoire de la Terre, à savoir la première extinction massive de vie animale à l'échelle mondiale, il y a environ 444 millions d'années. L'abondance, la diversité et l'état de conservation des fossiles sont exceptionnels et doivent faire l'objet d'une protection adéquate. (MELCC, 2020)

La réserve de biodiversité projetée d'Anticosti vise à protéger cette valeur universelle exceptionnelle, en complément aux autres aires protégées présentes sur l'île. Ce réseau d'aires protégées comprend près de 550 km des côtes de l'île ainsi que le lit des rivières Jupiter et Vauréal (figure 5).

Le site proposé pour inscription au patrimoine mondial comprend donc un ensemble d'aires protégées exemptes de toute activité industrielle (MIA, 2022a). Dans le cas de la

réserve de biodiversité projetée d'Anticosti, qui constitue près de 95 % du territoire proposé comme site du patrimoine mondial, le régime d'activités autorise, de façon générale, les activités éducatives et récréatives telles que la chasse, la pêche, la circulation non motorisée et motorisée (motoneige, VTT), la baignade et toute activité compatible avec les objectifs de conservation (MELCC, 2020). Bien que les fossiles ne soient pas l'élément emblématique de l'identité et de l'attachement des insulaires au territoire naturel, les résidents reconnaissent que cette géologie exceptionnelle de l'île permet la protection d'une partie de leur milieu de vie. La candidature d'Anticosti a mis en valeur cette richesse fossilifère et graduellement fait croître les occasions de partager ces connaissances avec les communautés locales ainsi qu'avec différents publics. Il reste maintenant à imaginer le déploiement du tourisme sous les auspices du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Patrimoine mondial et tourisme : arguments économiques et volonté de reconnaissance

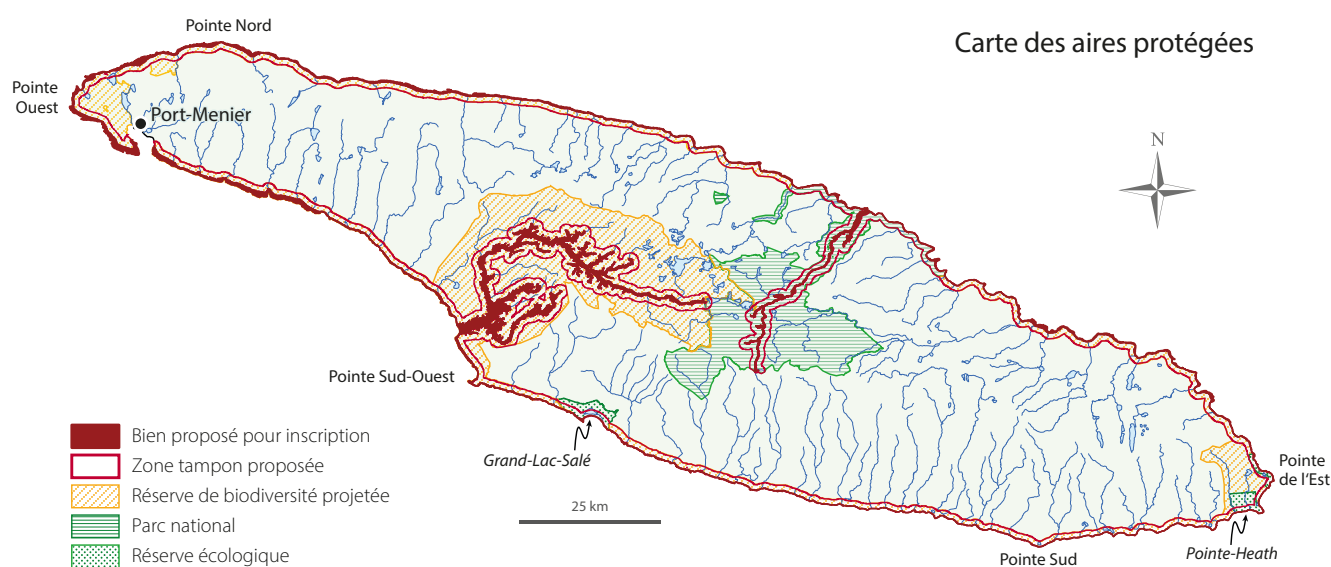
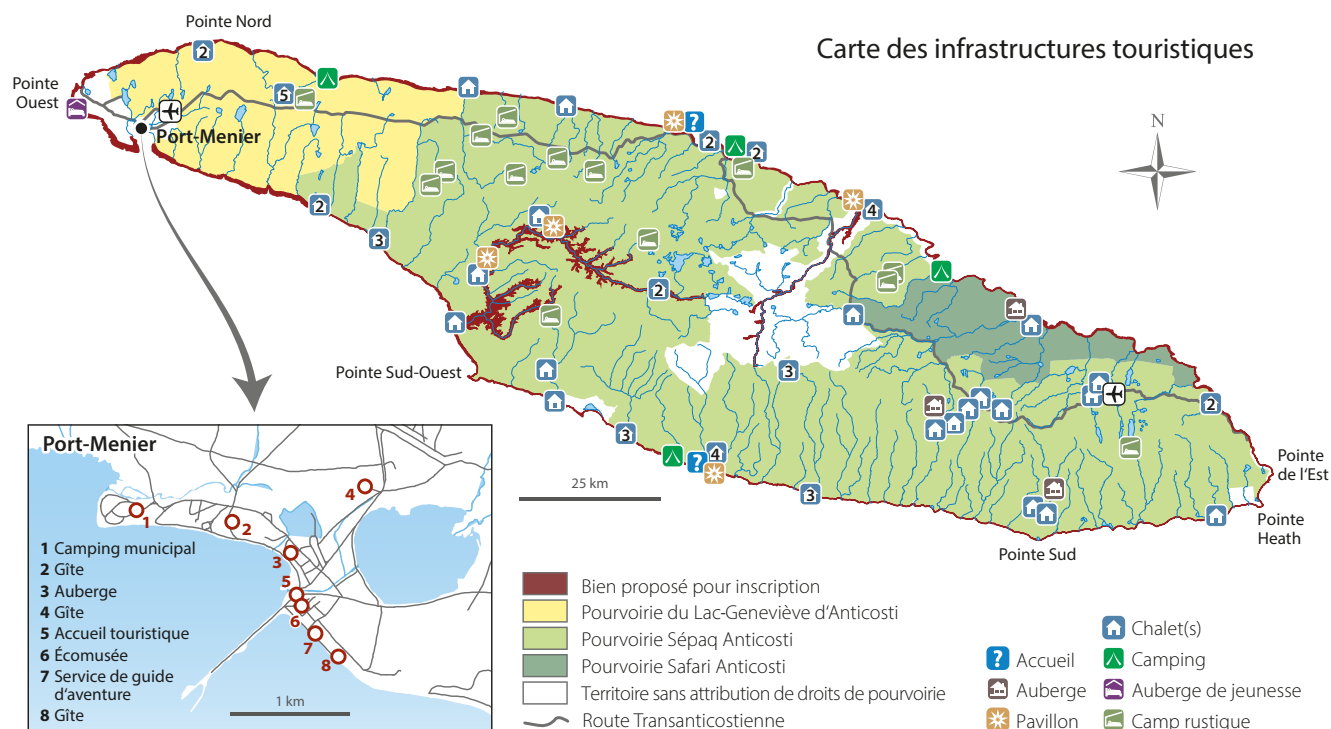
Si la désignation du patrimoine mondial est principalement liée à la volonté de conserver et de protéger le patrimoine ainsi qu'à sensibiliser l'opinion publique à cette mission, les raisons justifiant les efforts ne s'y limitent pas. Les retombées touristiques, sous-entendues économiques, et le souhait pour une communauté de voir reconnaître son identité à travers son patrimoine en font aussi partie (VanBlarcom et Kayahan, 2011).

Attractivité et qualité

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial résulte d'une démarche politique et scientifique exigeante et requiert la concertation de plusieurs parties prenantes, incluant les populations locales. Les biens proposés pour l'inscription sont évalués par des organisations consultatives indépendantes, désignées par la Convention du patrimoine mondial. La valeur universelle exceptionnelle (VUE) doit être démontrée et la convention exige également une capacité de protection, de gestion et de conservation pour le bien qui devra être maintenue dans le temps (UNESCO, 2012). L'ensemble de ces exigences cautionne la qualité des sites inscrits.

La désignation peut être considérée comme un avantage concurrentiel permettant à une destination de se positionner comme un produit prestigieux de calibre international (Marcotte et Bourdeau, 2010). Bien que perçue comme plus chère, elle offrirait une expérience touristique complète et de qualité quant aux services de base, l'aménagement et l'interprétation (Poria et collab., 2013).

L'inscription peut être l'occasion de mettre en place une structure de gouvernance qui assurera la mise en œuvre, le financement et l'entretien des infrastructures touristiques. Les opérateurs touristiques qui interviendront sur le site peuvent être choisis en fonction de leurs valeurs (à but non lucratif, entreprise locale), ou de leur adhésion à des chartes et à des certifications assurant la qualité des produits d'accueil et d'interprétation (Buckley, 2018).



(Adaptation : Département de géographie, Université Laval, 2022)

Figure 5. Infrastructures touristiques et aires protégées d'Anticosti.**Fréquentation et retombées touristiques**

La désignation peut être utilisée comme un argument favorisant l'attractivité et générant une croissance de la fréquentation. Cette hausse n'est cependant pas automatique. L'effet de la désignation sur la fréquentation et les retombées touristiques sera très différent selon que le site est aisément accessible ou éloigné des grands centres; situé dans un pays

riche, doté d'infrastructures touristiques et déjà très fréquenté; qu'il possède déjà une notoriété bien établie ou qu'il soit peu connu; que l'État en soutienne la promotion internationale par un budget conséquent ou que sa promotion provienne de sa richesse culturelle exclusive (Yang et collab., 2019). D'un point de vue méthodologique, les données portant sur la fréquentation et ses retombées économiques ne sont

généralement pas assez fiables pour soutenir les comparaisons et déterminer les effets exclusivement issus d'une inscription (Yang et collab., 2019).

Pour certains sites naturels, l'augmentation de la fréquentation a parfois eu lieu avant même la date d'inscription, la publicité et les controverses l'entourant ayant contribué à l'intérêt des visiteurs (Buckley, 2018). De même, une inscription récente, qui génère une mobilisation et suscite une retombée médiatique, fera connaître la destination sur les plans national et international. Toutefois, avec le temps, l'effet de nouveauté n'opère plus et la mobilisation peut s'essouffler (Marcotte et Bourdeau, 2012).

Ces nombreux facteurs ne permettent donc pas de prévoir ni de mesurer avec certitude les effets de cette désignation, à laquelle l'on ne peut attribuer tous les bienfaits d'une panacée capable d'enclencher à elle seule le cercle vertueux du développement touristique, ni la fatalité d'un surtourisme incontrôlé (Adie et collab., 2018; Yang et collab., 2019).

Il importe aussi de considérer que l'augmentation de la fréquentation n'est pas, en soi, signe de réussite touristique. Pour les sites naturels et excentrés notamment, moins de visiteurs, mais un séjour plus long pourrait générer plus de bénéfices sur le plan socioéconomique (Jones et Shaw, 2012). Si le caractère isolé et authentique fait partie de l'attractivité, la transformation et l'aménagement du lieu, notamment au regard de sa capacité d'accueil, doivent prendre en compte cette tension entre croissance, identité et protection (Jones et Shaw, 2012).

Échelles locale, nationale et mondiale

La prise en compte des communautés locales pour l'obtention et le maintien de la désignation est nécessaire. L'acceptabilité sociale du projet est importante; la gouvernance d'un site devrait tenir compte de la volonté de participation des communautés locales et des parties prenantes. Celles-ci sont constituées de plusieurs organisations, dont les échelles, les domaines et les interlocuteurs diffèrent. Certaines interviennent dans la gestion, alors que d'autres interviennent dans la conservation, la commercialisation du site ou l'accueil des visiteurs. Elles sont engagées envers d'autres organisations comme des ministères provinciaux et fédéraux, des agences internationales, des entreprises locales ou nationales, des visiteurs nationaux ou internationaux, des résidents principaux et secondaires. Toutes ont des intérêts, des attentes et des échéanciers particuliers.

Bien que le territoire et les statuts légaux soient clairement définis, le télescopage de ces différentes échelles et fonctions soulève de nombreux défis (Graham et collab., 2000). Par exemple, dans certains sites, les résidents privilégient les retombées sociales et économiques, alors que les gestionnaires des sites se préoccupent davantage des répercussions environnementales et de l'aménagement (Jones et Shaw, 2012). Les résidents peuvent se sentir « dépossédés » : par la présence de visiteurs qui bouleversent leur mode de vie ou par des entreprises qui vendent – à profit – leur histoire; par des mesures de protection, telles que la réglementation et la

tarification, qui peuvent être vécues comme une confiscation de leur territoire au profit de visiteurs provenant de l'extérieur (Jones et Shaw, 2012); par l'intervention d'organisations situées hors du territoire, et la perception que les décisions sont prises sans tenir compte de la réalité du milieu, surtout pour les petites communautés (Hugues et collab., 2016). Certaines de ces communautés situées aux portes de grands attraits naturels (*gateway communities*) (Frauman et Banks, 2011; Stoker et collab., 2021) peuvent vivre des changements saisonniers, mais aussi des problèmes issus d'une croissance trop importante avec pour effet un manque de logement et de main-d'œuvre, une inégalité des revenus, une hausse du coût de la vie, une perte d'authenticité. Paradoxalement, l'attractivité associée à leur caractère authentique, isolé et calme met en péril leur essence. Si toutes les communautés limitrophes ne vivent pas cette croissance fulgurante, plusieurs ont toutefois l'impression d'être aux prises avec le choix de grandir trop, trop vite, ou de disparaître (Stoker et collab., 2021).

Ce qui est scientifiquement ou esthétiquement reconnu par des experts comme ayant une valeur universelle, ce qui attire et émerveille les visiteurs, ce qui est mis de l'avant dans une candidature n'est pas nécessairement ce que les résidents auraient choisi de faire reconnaître, ce qui les identifie le mieux, ou ce à quoi ils sont le plus attachés. L'implication des communautés vise donc aussi à s'assurer qu'elles se reconnaîtront dans les significations et les valeurs attribuées au site.

La préparation d'une candidature et la gestion du site s'inscrivent dans l'histoire, le présent et l'avenir de la communauté. Les caractéristiques sociohistoriques, les événements heureux ou conflictuels qui l'ont marquée influenceront aussi les chances de réussite de la désignation (Hugues et collab., 2016), tout comme sa capacité à bénéficier des retombées (Hu et collab., 2022).

Anticosti, patrimoine mondial et tourisme : un processus plutôt qu'une finalité

Le choix de la MIA de préparer la candidature d'Anticosti relève aussi, en plus d'une volonté de protection et de mise en valeur du territoire, d'une démarche stratégique collective, qui vise à préserver l'identité et le mode de vie anticostiens (figure 6). Le tourisme peut contribuer à cette mise en valeur, comme le patrimoine mondial peut contribuer à diversifier l'attractivité et l'économie touristique de l'île.

Destination de qualité

La stratégie de tourisme d'Anticosti (MIA, 2020) reconnaît d'emblée l'importance d'un développement touristique respectueux des orientations du patrimoine mondial, de la capacité écologique de l'île et de ses paysages ainsi que du maintien de la qualité de vie des habitants et de l'expérience vécue par les visiteurs. Elle prône une croissance économique dans le respect des principes du développement durable, et non seulement pour le tourisme.

Le profil sociodémographique d'Anticosti, la grandeur du territoire et les hauts standards pour une destination de calibre



Figure 6. Pointe Nord.

international posent néanmoins des défis d'envergure quant au rythme du développement de toute la chaîne touristique. Au nombre de ces défis (voir notamment MIA, 2022a) :

- La disponibilité de la main-d'œuvre et le maintien d'emplois qualifiés sur un territoire qui compte moins de 200 personnes et dont presque 23 % sont âgées de 65 ans et plus (Statistique Canada, 2022).
- La présence ou la création d'entreprises locales. Pour générer des retombées locales, les visiteurs doivent dépenser sur l'île et cet argent doit y demeurer. La création d'entreprises doit être encouragée et soutenue, sans pour autant dépendre entièrement de l'État. Le modèle de développement industriel et privé, qui a prévalu jusqu'à la municipalisation d'Anticosti en 1984, y a inhibé l'entrepreneuriat, voire freiné les initiatives communautaires. Si la communauté est aujourd'hui davantage outillée, sa population peu nombreuse permet difficilement un développement endogène.
- La conciliation des usages et de l'accès au territoire pour les résidents, les visiteurs et les organisations touristiques (chasse, pêche, activités de plein air, activités forestières).
- L'accès à l'île par voie aérienne et navale. Lorsque la température le permet, des vols quotidiens en semaine, des vols nolisés en saison pour rejoindre les pourvoiries, et le bateau qui transporte passagers et marchandises, permettent de se rendre sur l'île. Ces transports limités peuvent placer en concurrence résidents, travailleurs

saisonniers, visiteurs et entreprises, et ont un effet sur le coût de la vie et l'accès aux services de santé et de scolarité. Ce faible accès participe à l'image mythique de solitude, mais engendre des coûts et des délais importants pour les individus et l'obtention des biens.

- La capacité d'accueil et d'hébergement actuellement très limitée pour les visiteurs motivés par les activités de plein air, les résidents et la main-d'œuvre. La carte des infrastructures touristiques (figure 5) représente l'offre d'hébergement touristique. La grande majorité des chalets et des camps rustiques ont été construits et sont consacrés principalement aux activités cynégétiques. Ces hébergements sont situés sur les territoires des pourvoiries à droits exclusifs de chasse ou de pêche, territoires qui couvrent la presque totalité de l'île.
- La préparation impérative des visiteurs considérant l'offre limitée de services et les conditions particulières des déplacements vers l'île et à l'intérieur de l'île (p. ex. : assistance routière très limitée, aucune route asphaltée hors de Port-Menier, réseau de communication alternatif au cellulaire à prévoir au-delà du village, etc.).
- La mise à niveau des infrastructures publiques : l'eau potable et les eaux usées ainsi que les sources d'énergie (favoriser les énergies renouvelables). La grande protection dont bénéficie le territoire contraste avec l'état de certaines infrastructures (absence de certification d'eau potable et avis d'ébullition en vigueur depuis plus de 10 ans).

- La gestion des risques et celle de la sécurité publique et civile ainsi que de la santé publique doivent être adaptées pour accueillir des visiteurs qui circuleront sur un aussi vaste territoire.

Fréquentation

Mesurer l'effet de la désignation sur la fréquentation de l'île exige d'avoir des données fiables et de tenir compte des autres facteurs qui peuvent l'influencer. Ces données sont éparpillées et incomplètes. Il est possible de mesurer (données de 2021) le nombre de passagers non résidents arrivés par bateau et l'achalandage au bureau d'accueil touristique (respectivement 795 et 1 569 personnes, avec de possibles doublons; Geneviève Fournais [Destination Anticosti] communication personnelle, 2021), le nombre de jours-visites au parc national (13 041, 3 fois plus que la moyenne des 10 dernières années; Sépaq, 2022a), ou les permis de chasse pour les non-résidents du Québec (43 en 2021, année exceptionnelle et non représentative, la moyenne des 10 dernières années avoisinant plutôt 680 permis; MFFP, 2022). Si certaines sources évoquent une fréquentation de 8 000 à 10 000 touristes (Simard et Boily, 2021), un total de 5 000 ou 6 000 semble plus vraisemblable.

Malgré les imprécisions, et les variations exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19, les données récentes semblent confirmer une embellie, alors qu'une réduction importante avait marqué le début des années 2000. Cette tendance aurait commencé à s'inverser dès 2014, alors que la clientèle et l'offre touristique se diversifiaient. Le parc national, la municipalité et les pourvoiries — en dehors de la saison de chasse — y contribuent en misant sur les activités de plein air. Si les cerfs demeurent l'icône touristique de l'île, la richesse géologique et les paysages spectaculaires sont plus mis de l'avant. Anticosti profite ainsi de la croissance générale de la pratique du plein air, telle qu'elle se manifeste au Québec comme ailleurs dans le monde (p. ex., croissance annuelle moyenne de plus de 13 % depuis 5 ans, dans les établissements de la Sépaq; Sépaq, 2022b).

Dans la foulée des préparatifs de la candidature, divers projets touristiques d'aménagement et de mise en valeur sont en préparation. Des lieux d'accueil et d'interprétation des sites stratigraphiques et fossilifères permettront aux visiteurs de comprendre leur caractère universellement exceptionnel. La Municipalité de L'Île-d'Anticosti a entamé une réflexion stratégique et une planification locale du développement touristique pour la partie ouest de l'île, dans le secteur libre de droits exclusifs attribué aux pourvoiries. Des entrepreneurs de différents domaines se préparent à élargir l'offre d'activités aux visiteurs (plongée, excursions, offre gourmande).

Ainsi, avant même le dépôt officiel de la candidature, le tourisme à Anticosti a commencé à se transformer. La controverse à propos de l'exploration pétrolière, la mobilisation anti-pétrole et l'annonce de la candidature sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada ont aussi suscité l'attention médiatique et eu des répercussions sur la fréquentation de l'île (MIA, 2020).

Pour l'avenir, la capacité d'accueil et l'accès à l'île demeurent des enjeux majeurs qui influenceront la possibilité de croissance de la fréquentation.

Une gouvernance adaptée

La MIA a amorcé son projet d'inscription au patrimoine mondial avec l'appui du gouvernement du Québec et de nombreux partenaires, notamment les Premières Nations innues de Ekuanitshit et de Nutashkuan ainsi que les partenaires locaux, régionaux, scientifiques et environnementaux. Les préparatifs ont été alimentés par des démarches rassembleuses de concertation, et par des rencontres d'information et de consultation, afin de récolter les avis de la population locale. Le soutien et l'acceptation d'une candidature par les communautés locales sont une condition essentielle. D'ailleurs, « les États parties sont encouragés à préparer les propositions d'inscription avec la plus large participation d'acteurs concernés » (UNESCO, 2021).

Afin d'éviter que la mobilisation pour la candidature ne s'estompe, il importe d'instaurer un mode de gouvernance adapté au milieu. La participation de la communauté a été sollicitée lors d'une démarche anticostienne; lors des prochaines étapes, il faudra lui faire une place qui soit à la hauteur de sa volonté d'engagement et adaptée à ses capacités. Les seules ressources locales sont insuffisantes pour assurer le rayonnement et la prise en charge d'un site d'envergure internationale (Laprise, 2022).

La gestion du site devra tenir compte de la protection, de la conservation, de la mise en valeur, et de la réalisation de travaux scientifiques concernant le bien patrimonial. Il faudra également suivre l'évolution des effets — inévitables — de la nomination. La gestion du site devra se faire dans le respect des valeurs locales, ces attributs qui ne font pas partie des critères d'inscription pour le site, mais qui revêtent une importance au niveau local (Gouvernement du Québec, 2021). Les visiteurs seront aussi intéressés par sa biodiversité, ses activités cynégétiques et halieutiques, son patrimoine culturel (phares, épaves, sites archéologiques).

Prendre soin : des responsabilités et des moyens d'action partagés

Si les défis sont nombreux pour un développement touristique durable, l'inscription au patrimoine mondial offre aussi un ensemble de moyens d'action pour « prendre soin » de ce bien exceptionnel. Ce « prendre soin » réfère à l'ensemble des pratiques déployées pour maintenir, entretenir et réparer le « monde » afin d'y vivre le mieux possible, et de le faire en respectant les valeurs (cf. éthiques du *care*; Tronto, 1993). Dans le cas présent, il requiert explicitement une structure afin que le « soin » (la protection, l'entretien, la mise en valeur) apporté au bien patrimonial, mais aussi à son environnement humain et non humain, ne relève pas uniquement de la communauté d'accueil locale, mais engage également la responsabilité des acteurs nationaux. La candidature fédère un ensemble d'intervenants qui agissent à des échelles différentes et qui

ont tous intérêt à ce que la démarche réussisse. Des actions soutenues, concertées et adaptées à l'ampleur du projet devront être mises en place afin de prévoir les répercussions de la création du site du patrimoine mondial sur la capacité d'accueil de la communauté anticostienne et afin de déterminer les actions à entreprendre pour en prévenir les effets néfastes, d'une part, et fournir le soutien gouvernemental nécessaire, d'autre part (BAPE, 2022).

De plus, si la candidature amène des obligations et des attentes élevées, elle permet de solliciter des ressources et des leviers exceptionnels. Le développement touristique envisagé sera sous les projecteurs et devra être réalisé dans le respect des hauts standards établis par la communauté internationale et scientifique. L'enclassement du territoire dans un système d'aires protégées offre des recours légaux et moraux pour assurer un développement équilibré et pérenne. La notoriété du site et sa reconnaissance internationale constituent des moyens d'alerter l'opinion publique en cas d'incurie des pouvoirs publics.

Finalement, le rayonnement de la désignation dépasse largement la communauté. Si l'attractivité et la fréquentation touristique posent leur lot de défis, elles exercent aussi un pouvoir d'attraction pour le dynamisme, l'innovation, l'investissement et l'intégration de nouveaux arrivants dans une communauté déjà consciente et sensible au caractère unique et à la valeur exceptionnelle de son territoire.

Conclusion

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial n'est pas une fin en soi. La démarche qu'elle engage est l'occasion pour une communauté de réfléchir, de s'outiller et de mettre en œuvre le mode de développement qu'elle a choisi. Pour les communautés locales, et notamment pour celles de petite taille comme Anticosti, la reconnaissance internationale pourrait s'accompagner d'une valorisation identitaire, environnementale, et possiblement économique. Les attentes à l'égard d'un site exceptionnel exigent toutefois des mesures extraordinaires et un engagement dépassant largement le niveau local. Prendre soin d'un tel patrimoine nécessite l'engagement et l'action durable de toutes les parties prenantes interdépendantes.

Remerciements

Merci à la communauté anticostienne pour son ouverture, son partage, sa résilience et le courage dont elle fait preuve pour bâtir un développement respectueux de son identité et de son territoire. Remerciements à Gaétan Laprise Alex et à Danièle Morin pour la relecture historique, et à l'ensemble des personnes (André Desrochers, rédacteur en chef adjoint *ad hoc*, Dominic Lapointe, rédacteur adjoint *ad hoc*, réviseurs anonymes, équipe éditoriale, bénévoles) ayant participé à la réalisation de cet article et collaboré avec *Le Naturaliste canadien*. ◀

Références

- ADIE, B.A., C.M. HALL et G. PRAYAG, 2018. World Heritage as a placebo brand: A comparative analysis of three sites and marketing implications. *Journal of Sustainable Tourism*, 26 (3): 399-415. <https://doi.org/10.1080/09669582.2017.1359277>.
- ANGEON, V. et P. SAFFACHE, 2008. Les petites économies insulaires et le développement durable: des réalités locales résilientes? *Études caribéennes*, 11. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3443>.
- BOISJOLY-LAVOIE, A., S. PLANTE, J. SPAGGIARI, A. VERVILLE et G. BRISSON, 2015. Anticosti. Une communauté riche de son patrimoine, complexe et à la recherche de son développement. Portrait social et démographique d'Anticosti. Rapport préparé à la demande du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Québec, 64 p.
- [BAPE] BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT, 2022. Rapport 367 — Projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti. Rapport d'enquête et de consultation ciblée, septembre 2022. Disponible en ligne à : <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000321516>.
- BRISSON, G., 2006. L'homme des bois d'Anticosti. La figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60(1-2): 163-189. <https://doi.org/10.7202/014598ar>.
- BUCKLEY, R., 2018. Tourism and natural World Heritage. A complicated relationship. *Journal of Travel Research*, 57 (5): 563-578. <https://doi.org/10.1177/0047287517713723>.
- CUVILLIER, A.I., 2015. Entre nature, culture et hydrocarbures. Le cas du projet d'exploration et d'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 335 p. Disponible en ligne à : <https://archipel.uqam.ca/7539/>.
- DUMAS, A. et Y. OUELLET, 2000. Anticosti. L'éden apprivoisé. Éditions du Trécarré, Québec, 159 p.
- FRAUMAN, E. et S. BANKS, 2011. Gateway community resident perceptions of tourism development. Incorporating importance-performance analysis into a limits of acceptable change framework. *Tourism Management*, 32 (1): 128-140. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2010.01.013>.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2021. Plan de gestion du site du patrimoine mondial Anticosti. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et Société des établissements de plein air du Québec, Québec, 38 p.
- GRAHAM, B., G. ASHWORTH et J. TUNBRIDGE (dir.), 2000. A geography of heritage. Power, culture and economy. Arnold, Londres, 284 p.
- HU, F., Z. WANG, G. SHENG, X. LIA, C. CHEN, D. GENG, X. HONG, N. XU, Z. ZHU, Z. ZHANG, L. ZHU et G. WANG, 2022. Impacts of national park tourism sites. A perceptual analysis from residents of three spatial levels of local communities in Banff national park. *Environment, Development and Sustainability*, 24: 3126-3145. <https://doi.org/10.1007/s10668-021-01562-2>.
- HUGUES, M., T. JONES et I. PHAU, 2016. Community perceptions of a World Heritage nomination process: The Ningaloo Coast region of Western Australia. *Coastal Management*, 44 (2): 139-155. <https://doi.org/10.1080/08920753.2016.1135275>.
- JONES R. et B. SHAW, 2012. Thinking locally, acting globally? Stakeholder conflicts over UNESCO World Heritage inscription in Western Australia. *Journal of Heritage Tourism*, 7 (1): 83-96. <https://doi.org/10.1080/1743873X.2011.632482>.
- LAPRISE, G.A., 2022. DM3. Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du BAPE, Port-Menier, 25 mai 2022. Disponible en ligne à : <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000313332>.
- MARCOTTE, P. et L. BOURDEAU, 2010. La promotion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Compatible avec le développement durable? *Management et Avenir*, 4 (34): 270-288. <https://doi.org/10.3917/mav.034.0270>.

- MARCOTTE, P. et L. BOURDEAU, 2012. L'utilisation du label du Patrimoine mondial selon son année d'obtention. Dans : BOURDEAU, L., M. ROBINSON et M. GRAVARI-BARBAS (édit.). *Tourisme et patrimoine mondial*. Presses de l'Université Laval, Québec, p. 251-263.
- [MELCC] MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2020. Réserve de biodiversité projetée d'Anticosti. Plan de conservation. Disponible en ligne à : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/anticosti/psc-anticosti.pdf>.
- [MFFP] MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, 2004. Plan directeur. Parc national d'Anticosti. Disponible en ligne à : <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/plan-directeur-anticosti.pdf>.
- [MFFP] MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, 2022. Vente de permis de chasse par catégories (Anticosti, non-résidents). <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-permis-chasse.jsp>.
- [MIA] MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI, 2018. Retour sur le Forum du futur de l'île d'Anticosti. Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Disponible en ligne à : <https://municipalite-anticosti.org/2018/09/14/retour-forum-du-futur-ile-anticosti/>.
- [MIA] MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI, 2020. Stratégie de tourisme. Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Disponible en ligne à : <https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2021/03/Strategie-de-tourisme-Aout-2020-V2.pdf>.
- [MIA] MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI, 2022a. Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement — BAPE pour le projet de Désignation de la Réserve de biodiversité d'Anticosti. 46 p. Disponible en ligne à : <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000313382>.
- [MIA] MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI, 2022b. Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial — Anticosti : un regard exceptionnel sur la première extinction massive du vivant (Résumé analytique). Janvier 2022, 11 p. Disponible en ligne à : https://www.destinationanticosti.ca/_files/ugd/a53b7c_be95b5b17084456597b7d110b1775148.pdf.
- MORIN, A., 2019. La transformation des dynamiques spatiales par la mise en valeur des ressources naturelles dans les régions périphériques enclavées. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 141 p. Disponible en ligne à : <https://archipel.uqam.ca/12693/>.
- PORIA Y., A. REICHEL et R. COHEN RAVIV, 2013. Tourists perceptions of World Heritage Site and its designation. *Tourism Management*, 35 : 272-274. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2012.02.011>.
- STATISTIQUE CANADA, 2022. Profil du recensement. Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Disponible à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- [Sépaq] SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC, 2022a. Statistiques de fréquentation annuelles par établissement en jours-visites de 2010 à 2021 (DAI 0101-478). Disponible à : https://www.sepaq.com/resources/docs/org/acces_info/0101-478-document-1.pdf.
- [Sépaq] SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC, 2022b. Connecter les gens à la nature. Rapport annuel 2021-2022. Disponible à : https://www.sepaq.com/resources/docs/org/doc_corpo/org-rapport-annuel-20212022.pdf.
- SIMARD, V. et D. BOILY, 2021. Anticosti. Tout inclus, même les cerfs. *La Presse*, 26 juin 2021. Disponible à : <https://www.lapresse.ca/voyage/quebec-et-canada/2021-06-26/anticosti/tout-inclus-meme-les-cerfs.php>.
- STOKER, P., D. RUMORE, L. ROMANIELLO et Z. LEVINE, 2021. Planning and development challenges in Western gateway communities. *Journal of the American Planning Association*, 87 (1) : 21-33. <https://doi.org/10.1080/01944363.2020.1791728>.
- TRANQUARD, M., 2013. Le tourisme cynégétique et halieutique face au défi de la durabilité. *Téoros*, 32 (1) : 3-6. <https://journals.openedition.org/teoros/2434>.
- TRONTO, J., 1993. *Moral Boundaries: A political argument for an ethic of care*. Routledge, New York, 242 p.
- [UNESCO] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, 2012. Gérer le patrimoine mondial naturel. Manuel de référence sur le patrimoine mondial. Centre du patrimoine mondial, Paris. Disponible en ligne à : <https://whc.unesco.org/fr/gerer-le-patrimoine-mondial-naturel/>.
- [UNESCO] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, 2021. Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, Paris. Disponible en ligne à : <https://whc.unesco.org/fr/orientations/>.
- VANBLARCOM, B.L. et C. KAYAHAN, 2011. Assessing the economic impact of a UNESCO World Heritage designation. *Journal of Heritage Tourism*, 6 (2) : 143-164. <https://doi.org/10.1080/1743873X.2011.561858>.
- VENNE, F., 2021. Pertinence et acceptabilité sociale d'une aire protégée d'utilisation durable pour les pourvoies de l'ouest de l'île d'Anticosti en contexte d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 84 p.
- YANG, Y., L. XUE et T.E. JONES, 2019. Tourism-enhancing effect of World Heritage Sites: Panacea or placebo? A meta-analysis. *Annals of Tourism Research*, 75 : 29-41. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2018.12.007>.

LA FAUNE, notre mission, notre passion !

Grâce à la générosité de nos donateurs
et aux contributions des chasseurs,
pêcheurs et piégeurs, 265 projets
de conservation de la faune ont
été soutenus en 2021-2022 !

Hugues Desjardins / Québec couleur nature

› **Faites partie du mouvement faunique !**

Faites un don : www.fondationdelafaune.qc.ca



Fondation
de la faune
du Québec



**Gestion privée
de patrimoine** INC.

Gervais Comeau Conseiller en placement

gervais.comeau@iagestionprivee.ca • gervaiscomeau.com

iagestionprivee.ca



Yvan Bedard
PHOTONATURE
Ph.D. Prof. émérite
Neuville, Qc
Canada G0A 2R0
1-418-561-7046

yvan_bedard@hotmail.com

PHOTOS-LICENCES-COURS-CONSEILS

<http://yvanbedardphotonature.com>